

Mise en place d'actions de soutien et de valorisation des associations (a) Commune : Bièvre (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Mise en place d'action de soutien et de valorisation des associations.	Fiche n° I-1.04
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

MISE EN PLACE D' ACTIONS DE SOUTIEN ET DE VALORISATION DES ASSOCIATIONS

1. Description du projet

Il s'agit de mener une série d'actions basées sur les idées émises lors de la rencontre des associations en vue de répondre aux enjeux actuels identifiés : disposer d'une plateforme d'échanges entre les associations pour s'entre-aider, besoin de se coordonner au niveau des dates des évènements, des projets, échanger de bonnes pratiques, ...

De nombreuses manières existent pour soutenir les associations, les actions qui ont déjà été identifiées sont les suivantes :

- Organisation d'une fête des associations
- Mise en place d'un calendrier partagé
- Mise à disposition de matériel pour les forces vives
- Soutien aux évènements
- Réflexion sur la mobilisation des ressources bénévoles
- Création de synergies entre les clubs sportifs et les écoles
- Augmentation des collaborations entre associations
- Etc

De plus, un projet de mise en place d'une plateforme des gestionnaires de salles devrait répondre à la demande des bénévoles qui éprouvent parfois des difficultés à maintenir une réelle dynamique. Cette plateforme se penchera notamment sur les aspects suivants :

- Un calendrier partagé en ligne avec plusieurs accès pour introduire les activités et occupations des salles afin d'avoir une vue d'ensemble sur les activités par localisation
- Des outils pour faciliter la gestion de la location des salles (prix, conditions, tarif nettoyage, tableau de capacité, surfaces, etc.)

Une réflexion sera menée sur la diminution des impacts négatifs engendrés par la location des salles sur l'environnement, afin de mettre en place des actions/mesures comme par exemple, la mise à disposition de vaisselle réutilisable et l'installation de poubelles de tri sélectif.

2. Justification du projet

La commune possède 11 salles gérées par des ASBL qui permettent d'organiser toutes une série d'activités et d'évènements sportifs, culturels et festifs. Le tissu associatif est important, avec des associations dynamiques.

Cependant, lors des consultations villageoises, les citoyens ont mis en avant le manque de coordination entre les acteurs associatifs, avec comme conséquence des cas de conflits horaires entre des activités, et le besoin d'améliorer la communication des évènements.

Les associations de leur côté ont pointé le fait que les bénévoles s'épuisent, font face à des problèmes financiers pour gérer les salles (exemple : coût de l'énergie), remarquent que les citoyens ne sont pas toujours aux rendez-vous lors des évènements (les causes en sont multiples mais la mobilité a été pointée), ... Ils ont également des difficultés à trouver une salle pour organiser leur activité alors que la plupart des salles de village sont peu utilisées en journée et, pour certaines, trop peu les soirs en semaines.

Suite à ces nombreux constats, les membres de la CLDR ont proposé de mettre en place des actions de soutien et de valorisation des associations, la création d'une plateforme d'échange et d'un groupement d'association.

La mise en place de ce projet permettra de :

- Renforcer et diversifier l'offre d'activités issues d'une collaboration entre les associations (culturelles, sportives, ...)
- Renforcer le côté intergénérationnel
- Coordonner un maximum d'évènements du territoire pour éviter des conflits horaires
- Faire en sorte que les salles soient davantage utilisées les journées et soirs en semaine dans la mesure du possible
- Rendre visible la disponibilité des salles pour que les associations puissent organiser plus facilement des activités.
- Augmenter la collaboration entre commune et/ou gérants de salle
- Renforcer l'interaction entre les associations afin de mutualiser les coûts et la logistique
- Echanger, partager les bons plans, les informations, ...
- Créer de nouvelles relations sociales
- Créer un sentiment de fierté d'appartenir à un « groupe »

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 1	Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants
Objectif opérationnel 1.3	En renforçant la communication depuis et vers les citoyens, et entre les acteurs du territoire
Objectif stratégique 2	Valoriser les forces vives du territoire
Objectif opérationnel 2.1	En soutenant le tissu associatif local
Objectif opérationnel 2.2	En optimisant les infrastructures existantes


Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan stratégique transversale PST (2019-2024)** : Garantir une qualité de vie à tous nos habitants, à chaque étape de leur vie et garantir un lieu de vie agréable
- **Office du tourisme** : Faire découvrir le patrimoine des 12 villages du territoire, à travers l'organisation de diverses manifestations toute l'année.
- **Parc naturel de l'Ardenne Méridionale** : Le soutien, mise en réseau et renforcement des acteurs de l'action sociale et professionnelle.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	Moments de convivialité et de rencontres
ENVIRONNEMENT	Réflexion engagée sur la réduction des impacts négatifs engendrés par la location des salles afin de mettre en place des actions/mesures.
ÉCONOMIE	Augmentation des activités sur la commune

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
--	--

5. Localisation et statut

Sans objet.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune, association porteuse à définir
- **Partenaires** : Office du tourisme, plan de cohésion sociale, associations, CLDR

7. Programme de réalisation**Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche**

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé ce projet prioritaire et l'a inscrit dans le lot 1 pour répondre aux besoins des nombreuses associations. L'urgence qui a été mise en évidence est l'augmentation soudaine des coûts de chauffage et d'électricité, ainsi que l'essoufflement des bénévoles en sortie de crise sanitaire (Covid-19).

État du dossier

Rencontre entre les différentes associations.

Programme des travaux et/ou aménagements

Faire un relevé complet des associations.

Créer un groupe de travail composés des représentants des différentes associations et définition des objectifs.

Réunions de travail régulières, mise en œuvre de projets pour atteindre les objectifs.

Diffusion des activités vers les citoyens.

Planification

Sans objet.

Démarches administratives à réaliser

Réalisation d'un marché public pour créer un calendrier des salles sur le site internet communal.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Mettre en place un groupe des associations.

Mettre en place un outil en ligne où les gens peuvent mettre une option pour une réservation et celle-ci doit ensuite être validée par le gestionnaire de salle.

Organisation de rencontres régulières entre les associations, la commune et le prestataire pour faire évoluer l'outil.

8. Estimation globale du coût

Le projet nécessite un forfait annuel communal qui permettra de rémunérer l'exécutant externe qui mettra en place le calendrier partagé et assurera son bon fonctionnement. Un budget de l'ordre de 5.000 € HTVA par an semble suffisant.

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**Indicateur de réalisation :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réunions organisées	3	Groupement des associations
Création d'une plateforme d'échanges	1	Commune de Bièvre
Création d'un calendrier partager		

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombres de réunions annuelles après la phase de création	1	Commune de Bièvre
Taux de participation des associations au calendrier partagé	50%	Groupement des associations

10. Annexes

Sans objet.